

FOURNITURES SCOLAIRES NÉCESSAIRES AUX ÉLÈVES DEVANT ÊTRE ACHETÉES
PAR LES PARENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Élèves de 3^e année

1	bâton de colle;
3	crayons marqueurs de couleurs différentes (fluorescents);
1	boîte de crayons de couleur en bois;
1	boîte de crayons feutres;
2	gommes à effacer blanches souples;
1	stylo rouge pour la correction (pas en feutre);
1	stylo (bleu ou noir);
12	crayons de plomb HB de bonne qualité;
2	crayons effaçables à sec, pointe fine (bleus ou noirs);
1	crayon permanent noir à pointe fine;
1	crayon permanent noir à pointe ultra fine;
1	paire de ciseaux;
4	cahiers de type Canada (1 de chaque couleur : rose, vert, jaune, bleu);
1	cahier de type Canada (pour l'anglais);
1	cartable (1 pouce et demi) pour l'anglais;
1	cartable à anneaux rouge (1 pouce) que votre enfant utilisera pour le restant de son primaire;
1	cartable à anneaux autre que rouge (1 pouce);
1	paquet de cinq séparateurs (à insérer dans le cartable rouge);
1	paquet de cinq séparateurs (à insérer dans l'autre cartable);
1	règle rigide 30cm (sans la mesure anglaise [pouces]);
3	duo-tangs avec pochettes et attaches;
6	duo-tangs (sans pochettes) (1 de chaque couleur : jaune, orange, rouge, violet, bleu, vert);
1	ruban correcteur (facultatif);
1	ruban adhésif;
1	taille-crayons;
1	sac d'école identifié au nom de l'enfant;
1	couvre-tout ou vieille chemise pour les arts plastiques;
1	paire de chaussures pour l'intérieur, qui ne marque pas le plancher (éducation physique);
1	paire de chaussures pour l'extérieur;
1	sac, identifié au nom de l'élève, contenant des vêtements pour l'éducation physique.

Notes : *Il est très important d'identifier tout le matériel* de votre enfant pour éviter les pertes car nous n'assumons pas la responsabilité de la perte d'objets, de vêtements ou de jouets. Tous les articles scolaires de style gadget (ex. : crayon lumineux, taille crayon musical) sont **interdits** à l'école. Ces trucs amusants et attirants sont trop souvent causes de vols, pertes et distraction chez l'enfant et nous n'en assumons pas la responsabilité.

D'année en année, par souci d'économie et pour l'environnement, nous vous conseillons fortement de réutiliser le matériel en bon état! Merci de votre précieuse collaboration!

MP/2024-06-05